

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 février 2022

CHOIX DU NOM - (N° 5057)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 35

présenté par

Mme Pujol, M. Bilde, M. Blairy, M. Chenu, Mme Houplain, Mme Le Pen et M. Meizonnet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.